

LE POULIGUEN ET VOUS

« Aménagement du Quai Jules Sandeau »

En septembre 2013, aux fins de lutter contre les submersions marines suite à la tempête Xynthia, un dossier relatif aux travaux de confortement des berges et des digues de l'étier était présenté en enquête publique par trois communes : Le Pouliguen, La Baule et Guérande.

Concernant le Quai Jules Sandeau, la solution technique retenue était le rehaussement du muret blanc existant, au dessus du contre-quai, à une hauteur de 1.30 m. L'association Le Pouliguen autrement avait présenté de nombreuses observations écrites au cours de l'enquête publique faisant remarquer que cette solution technique inesthétique ne s'inscrivait pas dans la préservation et la mise en valeur de l'espace public conformément aux préconisations du PLU et qu'en conséquence, cet aménagement d'un muret à 1,30m ne devait pas être accepté.

Depuis décembre 2015, différents événements ont permis une prise de conscience collective pour refuser cette solution technique et envisager un véritable projet d'aménagement du quai. Notre groupe de travail a décidé d'aller plus loin, à titre bénévole et citoyen, en élaborant un projet et en lançant une concertation ouverte à tous, à partir de celui-ci.

[Retrouvez tous les éléments à télécharger et à visionner](#)

Après plusieurs mois, sous la pression des associations, de Pouliguennais et de la concertation initiée par notre association, la commune a lancé, le 17 septembre 2016, son processus de concertation.

Lors de cette première réunion publique, le cadre de la concertation a été limité : le maire a posé en « invariant » la solution technique décidée par la commune et le SIVU soit un muret de 50cm longeant les terrasses actuelles – la solution technique est exclue de fait de la concertation ; le questionnaire transmissait la réflexion à trois groupes de questions généralistes autour de l'identité, de l'usage et des déplacements.

Le processus de concertation et de conception très tardif (lancé le 17 septembre pour un projet définitif le 15 décembre), les forts mécontentements exprimés lors de la réunion publique du 17 septembre et le questionnaire très flou, ont donné lieu à une « [Question Orale relative à l'aménagement du Quai Jules Sandeau](#) » en conseil municipal du 26 septembre, dont le maire a refusé la lecture en conseil.

Dans cette question orale, trois doléances majeures pour la réussite du projet :

- Intégrer dans la concertation ouverte aux Pouliguennais l'ouvrage de protection contre les submersions marines et choisir l'ouvrage qui sera au service du meilleur projet d'aménagement
- Inscrire la concertation dans une vision globale d'évolution de la commune (stationnements, circulation, centre-ville, économie locale, etc...)

- Se donner le temps d'une concertation effective et d'une conception optimale en reportant le début des travaux, de janvier 2017 à septembre 2017 – afin d'allonger la durée de la concertation et de la conception

Trois doléances pragmatiques pour une concertation ouverte, transparente et réussie, au service du Pouliguen.

Nota : « [Lettre ouverte à M. le Maire du Pouliguen](#) » par M.ROBERT JUGON

Groupe de travail AQS « Aménagement du Quai Jules Sandeau »
et l'Association « Le Pouliguen Autrement »

lepouliguenautrement@gmail.com

ou

glepouliguenautrement@gmail.com

Octobre 2016